



NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018



PLAN ÉTUDIANTS,
ACCOMPAGNER CHACUN
VERS LA RÉUSSITE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr

Version du 29 janvier 2018

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier 2018.

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boîte à outils](#)



Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.

À partir du 22 Janvier, vous pourrez saisir vos vœux.



C'est quoi ?



Comment ça marche ?

Découvrez le contenu des formations

Les fiches de chaque formation sont disponibles à partir du 22 Janvier.



CALENDRIER 2018

- 1** À partir du 15 Janvier :
Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2** Du 22 Janvier au 13 Mars 18H00 :
Inscription et saisie des vœux
- 3** Jusqu'au 31 Mars inclus :
Finalisation des dossiers et confirmation des vœux
- 4** Du 22 Mai au 21 Septembre inclus :
Reception et acceptation des propositions
- 5** Du 25 Juin au 21 Septembre inclus :
Phase complémentaire

[Voir le détail du calendrier](#)



Finaliser mon projet d'orientation
Terminales 2017/2018

PARCOURSUP.FR : LA NOUVELLE PLATEFORME D'ADMISSION

dès le 15
janvier

L'application Parcoursup

> Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

> en version Android



et iOS



N'oubliez pas de télécharger l'application

CALENDRIER JANVIER – MARS 2018 :

LES VŒUX

-Réception - acceptation des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription administrative



Echanges avec le professeur principal

Informations sur : www.terminales2017-2018.fr

1^{ère} semaine de l'orientation

2^{ème} semaine de l'orientation et Journées Portes Ouvertes

Intentions d'orientation : Fiche dialogue

1^{er} conseil de classe : recommandations

★ 15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission parcoursup.fr

★ 22 janvier : début saisie vœux

★ 13 mars : fin saisie vœux

★ 31 mars : date limite confirmation vœux

Consolidation du projet sur parcoursup.fr : attendus et indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03) puis confirmation sur parcoursup.fr

2^{ème} conseil de classe : fiches Avenir

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22
janvier

➔ Une plateforme pour mieux connaître le contenu des formations disponibles

Informations fournies par l'établissement d'enseignement supérieur :

- > Contenu et organisation des enseignements
- > **Attendus** de la formation
- > Eléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
- > Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
- > Contact d'un responsable pédagogique

➔ Une plateforme pour identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle

Pour chaque formation supérieure :

- > Affichage du nombre de places proposées en 2018
- > Affichage du nombre de candidats et du nombre d'admis en 2017
- > Affichage des taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle (quand ces données sont disponibles)

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

➔ Une plateforme qui indique les **attendus** pour réussir dans les formations choisies

Pour chaque formation :

- > Affichage des **connaissances fondamentales et compétences nécessaires** à la réussite
- > Des attendus définis à l'échelle nationale par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et auxquels peuvent s'ajouter des spécificités précisées par les établissements

Les attendus : faire du sur-mesure dans ses choix d'orientation

Les attendus sont les connaissances et les aptitudes qui sont nécessaires à un lycéen lorsqu'il entre dans l'enseignement supérieur. Ces attendus, qui existent de façon tacite dans notre système d'affectation, seront désormais affichés.

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22
janvier

> Exemple d'attendus de réussite pour le BTS Bâtiment

- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
- S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 22 janvier

Attendus, nombre de places, taux de réussite, taux d'insertion professionnelle par formation... des données essentielles



- ➔ à discuter avec les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation nationale
- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille avant de faire ses choix

FINALISER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation tout
au long de l'année
de terminale

- ➔ Les lycéens peuvent continuer d'approfondir leur projet d'orientation avec toutes les informations de la plateforme Parcoursup

- ➔ La 2^{ème} semaine de l'orientation au lycée
 - > **Pourquoi** : affiner le projet de chaque lycéen > permettre de faire des choix de poursuite d'études supérieures réfléchis
 - > **Quand** : fin janvier - février (avant la fin de saisie des vœux dans parcoursup.fr et avant le 2^{ème} conseil de classe)
 - > **Comment** : participation à des journées portes ouvertes et à des salons de l'orientation, visite d'un établissement d'enseignement supérieur, immersion dans une formation supérieure...

- ➔ Les ressources en ligne
 - > l'espace d'informations www.terminales2017-2018.fr : filières par profil, taux de réussite, témoignages...
 - > Contacter des conseillers par téléphone, chat ou mail sur www.monorientationenligne.fr

https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/recherche?ACTION=6&g_li_cod=8557&g_fa_cod=8557&ajoi... MINISTÈRE EDUC NAT ENSEIGNEMT SUP REC... Parcoursup - Les formations Candidat Parcoursup - Déta... Connexion

Rechercher Partager Autres >>

Annuaire








INFO FLASH : téléchargez l'application Parcoursup pour être informé en temps réel

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Lycée La Martinière Monplaisir - Lyon 8e Arrondissement (69)
BTS - Production / Etude et économie de la construction

Etablissement	Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite / Débouchés	Contexte et chiffres	Frais
<p>Lycée La Martinière Monplaisir (Public) 41 rue Antoine Lumière 69372 Lyon 8e Arrondissement Cedex 08 France</p> <p>Tel Accueil : 04.78.78.31.00 Fax : 04.78.77.97.69</p> <p>Site Internet...</p> <p>Informations supplémentaires : A deux pas de la station du métro D "Monplaisir Lumière" dans le 8ème arrondissement, le lycée La Martinière Monplaisir est le seul lycée lyonnais à proposer toutes les filières de CPGE scientifiques existantes, en première comme en deuxième année. Les élèves y bénéficient d'un internat et d'installations sportives entièrement rénovés leur permettant de fournir un travail intensif tout en préservant leur équilibre de vie, et conduisant harmonieusement à d'excellents résultats aux concours scientifiques. Le quartier propose par ailleurs de très nombreuses possibilités de logement (par le CROUS ou les particuliers) pour ceux qui ne viendraient pas à l'internat.</p> <p>Cet établissement a signé une convention de partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : • Université Claude Bernard Lyon 1 (69 - Villeurbanne) (Voir la convention) 						

Retour à la recherche

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS
ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

- > Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur
- > les lycéens peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant** et **10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti**
- > ils peuvent **choisir** des formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et non sélectives (licences, PACES) dans leur académie ou en-dehors
- > les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire du **Projet de formation motivé** sur la plateforme Parcoursup
- > Les vœux résultent d'une **démarche raisonnée** et **accompagnée**
- > Les lycéens **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 22 janvier
au 13 mars

➔ Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :

- > Un vœu multiple permet de **choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (BTS, DUT, DCG, CPGE, Licence), spécialité ou mention**
- > Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles
- > Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné
- > A l'intérieur d'un vœu multiple, le lycéen peut sélectionner une ou plusieurs formations sans les classer

Au total, le lycéen peut formuler :

- De 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, DCG, CPGE, licences et PACES (hors écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)

COMPLÉTER SON DOSSIER POUR CONFIRMER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Jusqu'au
31 mars

➔ Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- > **compléter leur dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- > **confirmer leurs vœux**

➔ **Date limite de confirmation des vœux : 31 mars**

- > **si un vœu n'est pas confirmé après le 31 mars, le vœu est supprimé**

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 13 mars

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

Fin de saisie des vœux :
13 mars (soir)

Avis équipe pédagogique :
du 14 au 31 mars

→ Rôle renforcé du conseil de classe de terminale

> 2^{ème} conseil de classe (entre le 14 et le 31 mars 2018)

- examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun
- pour chaque vœu saisi par l'élève sur parcoursup.fr : les professeurs formulent une appréciation et le proviseur donne un avis sur une **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque établissement dispensant une formation d'enseignement supérieur choisi par l'élève

→ La fiche Avenir associée à chaque vœu : consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 22 mai

Elle comprend

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- l'appréciation complémentaire du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)

UN MODÈLE D'ADMISSION SIMPLE, JUSTE ET TRANSPARENT

⇒ A noter: spécificités pour la voie professionnelle

- > Expérimentation dans l'académie de Lyon
un nombre de **places en BTS est réservé aux bacheliers professionnels :**
ils sont admis de droit sur avis du 2^{ème} conseil de classe de terminale

Certains lycéens pourront se voir proposer un parcours de formation personnalisé pour favoriser leur réussite

⇒ A noter : dispositif « meilleurs bacheliers »

- > Dans chaque lycée, les meilleurs bacheliers de chaque série des voies générale et technologique et de chaque spécialité du bac professionnel pourront bénéficier d'un **accès prioritaire à une formation sélective ou non sélective**



UN MODÈLE D'ADMISSION SIMPLE, JUSTE ET TRANSPARENT

➔ La prise en compte du profil et du projet de chaque lycéen

- > **Augmentation des possibilités de mobilité géographique** pour permettre aux lycéens de choisir une formation hors de leur secteur géographique

- > **Un lycéen peut demander une année de césure** : possibilité de suspendre temporairement une formation reporter afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet
 - La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire
 - la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup
 - l'information est portée à la connaissance de l'établissement au moment de l'inscription administrative
 - la césure n'est pas accordée de droit et un entretien peut être organisé avant décision et signature d'une convention entre le candidat et l'établissement
 - le lycéen est bien inscrit dans la formation qui l'a accepté et bénéficie du statut étudiant pendant toute la période de césure
 - il a un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de la césure

Etape 3 : mai > septembre 2018

RECEPTION - ACCEPTATION DES PROPOSITIONS ET INSCRIPTION



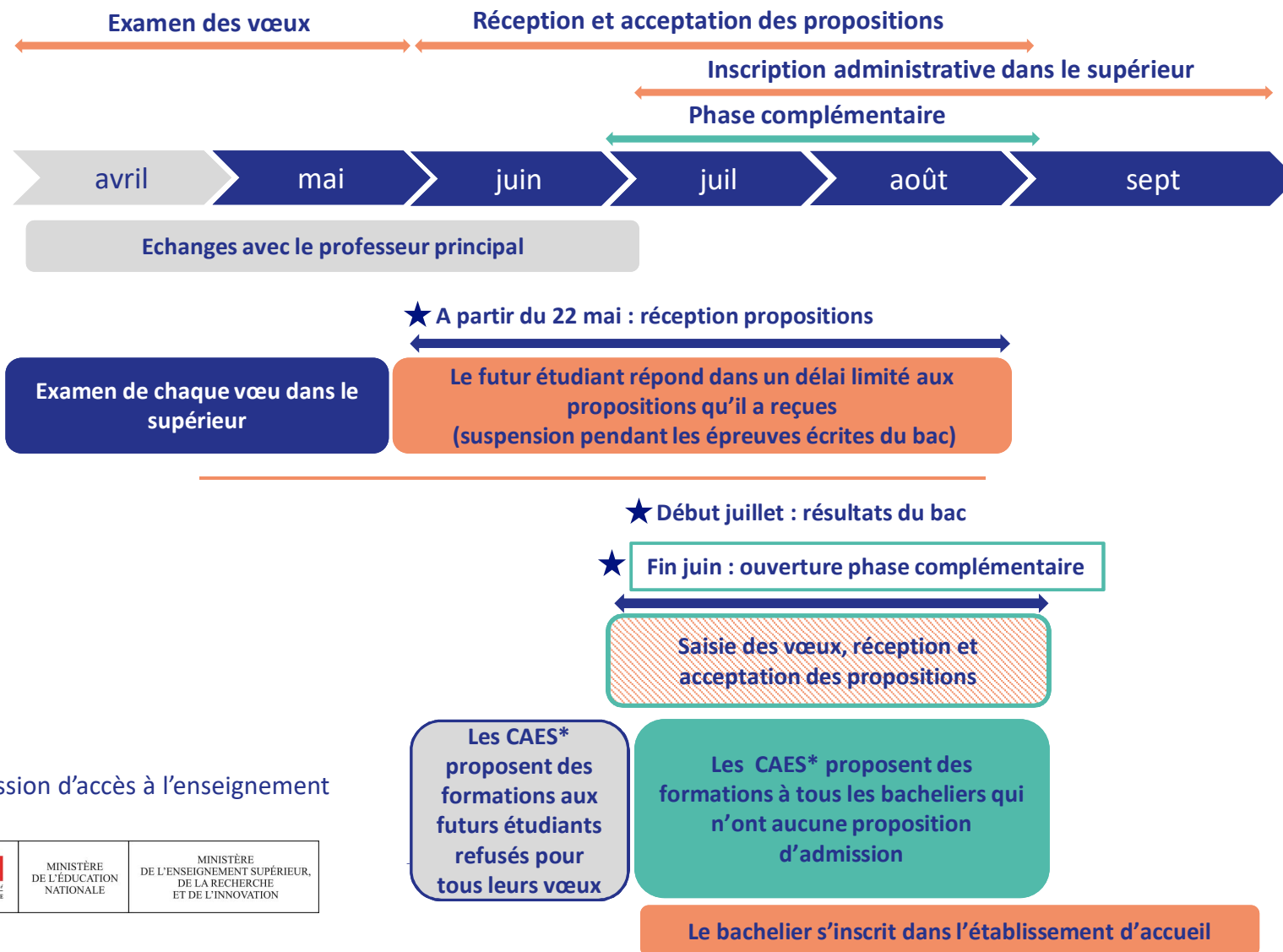
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

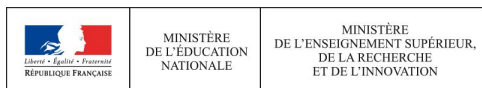
PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

CALENDRIER MAI - SEPTEMBRE 2018 : RÉCEPTION - ACCEPTATION DES PROPOSITIONS ET INSCRIPTIONS



*CAES : commission d'accès à l'enseignement supérieur



LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 22 mai

➔ **Le lycéen prend connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et reçoit des propositions**

> **quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :**

- sur son portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail

> **interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

COMMENT LIRE LES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Consultation des propositions à partir du 22 mai

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (1/2)

Réponses aux propositions à partir du 22 mai

➔ Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?

> Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat

➔ Selon le cas de figure :

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- s'il souhaite maintenir ses **autres vœux en attente**, il doit l'indiquer sur Parcoursup. S'il ne fait rien après avoir accepté une proposition, cela signifie qu'il renonce à ses vœux en attente et ils sont supprimés automatiquement
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (2/2)

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):**
 - il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer **aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
 - S'il souhaite maintenir ses **autres vœux en attente**, il doit l'indiquer sur Parcoursup. S'il ne fait rien après avoir accepté une proposition, cela signifie qu'il renonce à ses vœux en attente et ils sont supprimés automatiquement
 - il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :**
 - **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)**
 - **nouveau** : dès le 22 mai, **la commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour **lui faire des propositions de formation**

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

à partir des résultats du bac

- ➔ Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

- ➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement :
 - > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup (voir p24), il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

L'EXEMPLE DE CAMILLE EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "ETUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS ET EN LICENCE (1/4)

BTS Assistance technique d'ingénieur

Lycée A

Lycée B

Lycée C

Lycée D

Lycée E

BTS Conception de produits industriels

Lycée A

Lycée B

Lycée C

Lycée D

Lycée E

Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université A

Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université B

Camille formule :

- un vœu multiple national pour le BTS spécialité Assistance technique d'ingénieur dans 5 lycées (soit 5 sous-vœux)
- un vœu multiple national pour le BTS spécialité Conception de produits industriels dans 5 lycées (soit 5 sous-vœux)
- deux vœux pour une licence de Sciences pour l'ingénieur dans deux universités différentes

→ Soit un total de 4 vœux et 10 sous-vœux.

L'EXEMPLE DE CAMILLE EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "ETUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS ET EN LICENCE (2/4)

Vœux de Camille	22 mai : réponses des établissements	25 mai : Camille reçoit des propositions
BTS Assistance technique d'ingénieur		
Lycée A	En attente d'une place	En attente d'une place
Lycée B	NON	NON
Lycée C	En attente d'une place	En attente d'une place
Lycée D	En attente d'une place	OUI réponse jusqu'au 31 mai
Lycée E	En attente d'une place	En attente d'une place
BTS Conception de produits industriels		
Lycée A	NON	NON
Lycée B	En attente d'une place	OUI réponse jusqu'au 31 mai
Lycée C	En attente d'une place	OUI réponse jusqu'au 31 mai
Lycée D	En attente d'une place	En attente d'une place
Lycée E	En attente d'une place	En attente d'une place
Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université A	En attente d'une place	OUI - SI réponse jusqu'au 31 mai
Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université B	En attente d'une place	OUI - SI réponse jusqu'au 31 mai

Le 22 mai, Camille n'a pas de proposition d'admission à l'ouverture de l'affichage des propositions.

Le 25 mai, elle reçoit une alerte sur l'application Parcoursup sur son smartphone et se connecte à son dossier : elle a 3 propositions d'admission en BTS et 2 propositions pour la licence.

Elle hésite et ne répond pas immédiatement

L'EXEMPLE DE CAMILLE EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "ETUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS ET EN LICENCE (3/4)

Vœux de Camille

BTS Assistance technique d'ingénieur

Lycée A

Lycée B

Lycée C

Lycée D

Lycée E

BTS Conception de produits industriels

Lycée A

Lycée B

Lycée C

Lycée D

Lycée E

Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université A

Licence Sciences pour l'ingénieur dans l'université B

Etat des vœux de Camille et nouvelle proposition le 28 mai

En attente d'une place

NON

En attente d'une place

OUI réponse jusqu'au 31 mai

En attente d'une place

NON

OUI réponse jusqu'au 31 mai

OUI réponse jusqu'au 31 mai

OUI réponse jusqu'au 3 juin

En attente d'une place

OUI réponse jusqu'au 31 mai

OUI réponse jusqu'au 31 mai

28 mai : réponses de Camille

Renonce

Renonce

Renonce

Renonce

Renonce

Renonce

Accepte

Maintient

Renonce

Renonce

Le 28 mai : une nouvelle alerte l'invite à se connecter à son dossier : elle a une nouvelle proposition pour le BTS Conception de produits industriels au lycée D qu'elle accepte immédiatement.

En acceptant cette proposition elle renonce aux autres propositions d'admission en BTS et en licence.

Elle indique qu'elle maintient un vœu en attente pour le BTS Conception de produits industriels au lycée E. Elle ne fait rien pour les autres vœux en attente : elle y renonce donc de fait et ils sont supprimés

L'EXEMPLE DE CAMILLE EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "ETUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS ET EN LICENCE (4/4)

Etat des vœux et des réponses de Camille le 28 mai

BTS Conception de produits industriels



Le 28 mai : Camille a accepté la proposition d'admission du lycée D et elle a décidé de maintenir son vœu en attente pour le lycée E qu'elle préférerait.

Le 7 juillet : la situation de Camille n'a pas évolué. Elle indique qu'elle renonce à son vœu en attente pour le BTS « Conception de produits industriels" au lycée E. **Elle va s'inscrire au même BTS au lycée D.**

L'EXEMPLE DE THÉO EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS SOUS STATUT ÉTUDIANT ET APPRENTI (1/3)

Vœux sous statut d'étudiant

BTS Systèmes numériques option IR

Lycée A

Lycée B

Lycée C

Lycée D

BTS Services informatiques aux organisations

Lycée A

Lycée B

Vœux en apprentissage

BTS Systèmes numériques option IR

CFA A

CFA B

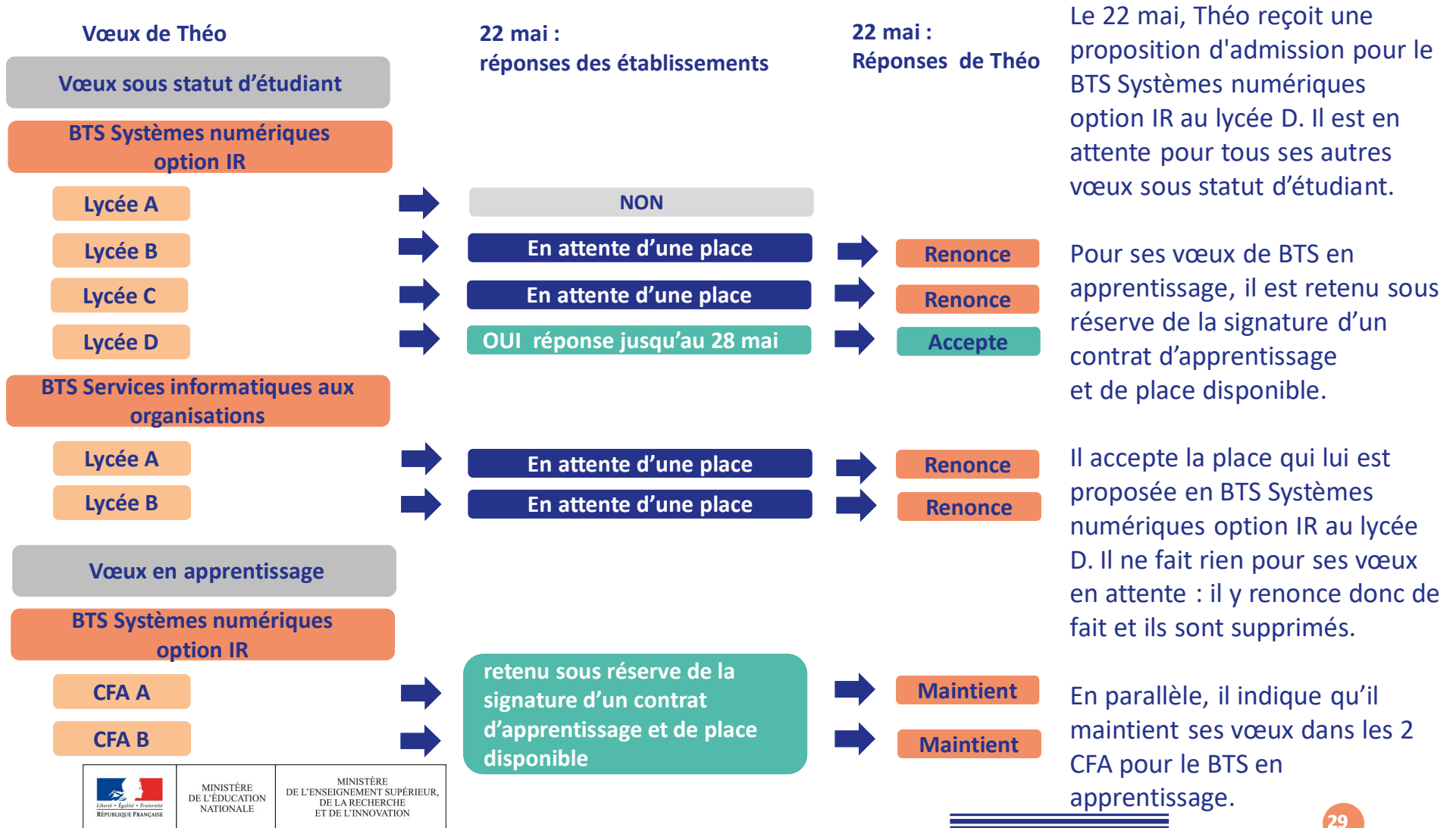
- Théo formule **un vœu multiple national pour le BTS « Systèmes numériques option informatique et réseaux »** sous statut d'étudiant dans 4 lycées (4 sous-vœux)
- Il formule un autre **vœu multiple national pour le BTS « Services informatiques aux organisations »** sous statut d'étudiant dans 2 lycées (2 sous-vœux)

→ soit au total **2 vœux et 6 sous-vœux**.

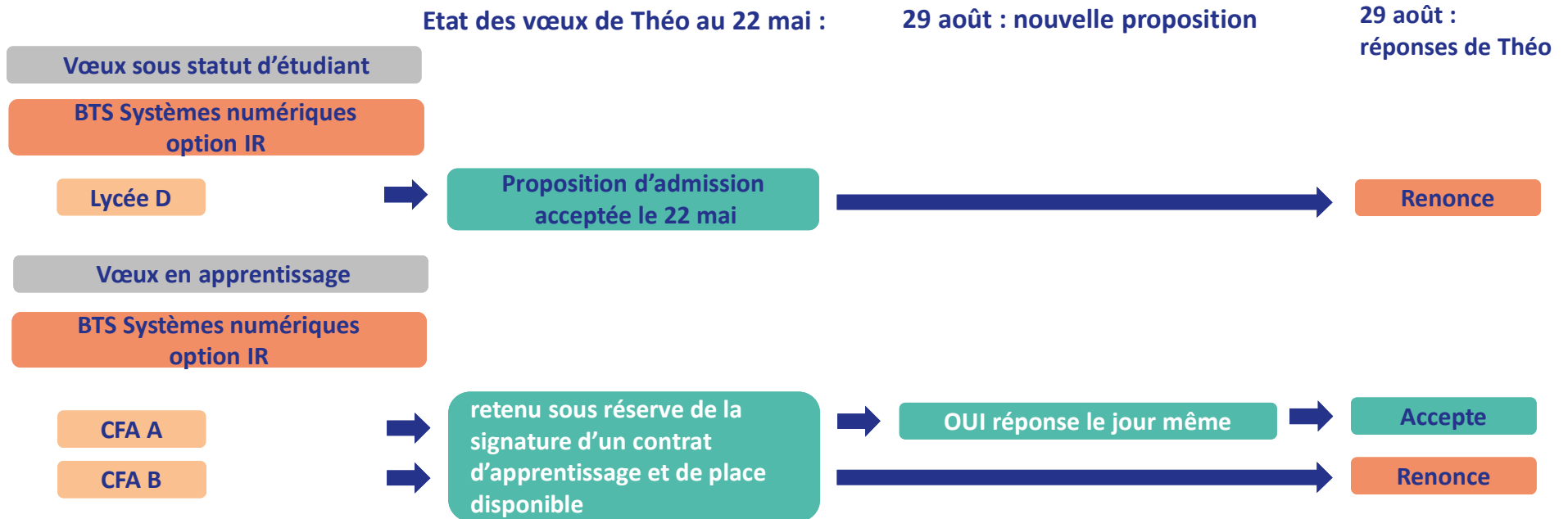
- En parallèle, il formule **un vœu multiple national pour le BTS « Systèmes numériques option informatique et réseaux »** en apprentissage dans 2 CFA (2 sous-vœux).

→ soit un total de **1 vœu et 2 sous-vœux**

L'EXEMPLE DE THÉO EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS SOUS STATUT ÉTUDIANT ET APPRENTI (2/3)



L'EXEMPLE DE THÉO EN TERMINALE PROFESSIONNELLE "SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES" QUI FORMULE DES VŒUX EN BTS SOUS STATUT ÉTUDIANT ET APPRENTI (3/3)



- Théo passe une partie de l'été à chercher un employeur qui accepte de le former en apprentissage. A la fin du mois d'août, il signe un contrat d'apprentissage.
- Il se rend immédiatement au CFA « A » pour remettre son contrat. Le CFA enregistre son contrat dans Parcoursup, et Théo reçoit une proposition dans ce CFA le 29/08 qu'il accepte le même jour.
- En acceptant cette proposition, il renonce à sa place en BTS au lycée D. **Il va s'inscrire au CFA A.**

Etape 4 : juin > septembre 2018

PHASE COMPLÉMENTAIRE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES BACHELIERS

➔ Phase complémentaire :

> Accompagnement des bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission

- après les résultats du bac, une **commission d'accès à l'enseignement supérieur** étudie les souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers et fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux
- pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique** : des places sont réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales

AIDE ET ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

➔ **Des conseillers répondent à toutes vos questions**

> **un numéro vert 0 800 400 070 est accessible du lundi au vendredi de 10h à 16h (depuis la France métropolitaine)**

➔ **Un formulaire « contact » sur Parcoursup pour toute question sur votre dossier personnel**

CANDIDATURES ET ADMISSIONS DES ÉLÈVES DE TERMINALE

Académie de Lyon	Taux de proposition d'admission	
	2016	2017
Type de bac		
Général	99.2%	99.1%
Technologique	90.4%	87.8%
Professionnel	72.7%	70.1%
Total	93%	91.7%

	Lyon	France
Nombre de vœux moyen par candidat.e	7,5	7,8
Taux de proposition d'admission (quel que soit le rang du vœu)	91,7%	92,5%
Taux de satisfaction sur vœu 1	55,2%	55,1%

Source SAIO Lyon – décembre 2017

DEVENIR DES BACHELIERS PROFESSIONNELS ACADEMIE DE LYON

Domaines de bacs professionnels	BTS	DUT	Licence	Autres formations	Total
BTP, bois et ameublement, énergie	33%	1%	6%	20%	60%
Electricité, Electronique	45%	2%	6%	8%	61%

Source : ADESI, bacheliers 2016

Taux de réponse : 74%



 enseignementsup-recherche.gouv.fr

 @sup_recherche

education.gouv.fr

 @EducationFrance

#PlanEtudiants



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION